



Paléficat Rives de l'Hers

Mardi 3 décembre 2019 / Recueil d'idées

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONCERTATION

Le document ci-après présente les idées et contributions formulées par les participants lors de 5 ateliers organisés à l'occasion de cette rencontre.



Preambule

L'opération d'aménagement Paléficat Rives de l'Hers a pour objectif de créer un nouveau quartier de la métropole toulousaine répondant aux défis de la ville de demain. Oppidea a été désigné aménageur de cette opération en septembre 2019.

Afin d'échanger avec les habitants et acteurs du territoire sur ce projet, Oppidea a organisé le 3 décembre 2019 une première rencontre qui s'inscrit dans la continuité des ateliers de concertation menés en 2018 par Toulouse Métropole.

Cette réunion a permis de partager les premières intentions portées par Oppidea et de recueillir les premières contributions des 80 participants présents que nous tenons à remercier.

Ce compte-rendu présente l'ensemble de ces échanges. Il sera porté à connaissance des équipes de maîtrise d'œuvre urbaine (architectes-urbanistes-paysagistes) dans le cadre de la consultation qui sera lancée courant 2020.





Agriculture et nature en ville



1. Protéger l'existant pour sauvegarder la biodiversité

- Préserver le bois (au bout du chemin du furet) qui abrite une grande diversité de faune locale (biches, sangliers, buses...).
- Au lieu de couper les arbres et d'en planter de nouveaux afin de respecter un plan d'aménagement : récupérer la végétation existante et la déplacer. La conserver dans des pépinières.
- La nature doit pouvoir faire valoir ses droits. Elle était là avant nous. Préserver des espaces 100% naturels (non arrangés) qui cohabiteront avec des espaces naturels créés par l'homme.

2. L'eau un point central

- Conserver les puits existants.
- Créer des fontaines publiques.
- Pérenniser les nappes phréatiques. Lutter contre la baisse de celles-ci que nous subissons actuellement.
- Créer du lien avec l'Hers. Faire de la gestion des eaux de l'Hers un enjeu de préservation de l'espace.
- Éviter les constructions en sous-sol qui sont polluantes et non respectueuses des nappes phréatiques.
- Faire en sorte que l'eau re-circule dans les fossés le long des routes.
- Mettre en place des solutions de récupération des eaux (eau de pluie, eaux usées).
- Éviter l'imperméabilisation des sols.
- Utiliser les fossés-mères existants.

3. Structurer l'espace

- Structurer l'espace grâce à des éléments naturels :
 - > Des espaces verts.
 - > Avec l'Hers.
- > Des haies le long des chemins pour mailler le bocage.
- > Des balades et des chemins de promenades naturels.
- > Des sentiers naturels dédiés aux piétons et aux vélos / des sentiers écoresponsables.
- Limiter la hauteur des bâtiments et privilégier les maisons individuelles pour limiter la pollution visuelle.



Agriculture et nature en ville (suite)

4. S'inspirer de ce qui se fait ailleurs en bien

- L'esprit du parc de la Maourine et de l'annexe des jardins du Muséum d'Histoire Naturelle.
- Des constructions écologiques.
- Des aires de jeux pour enfants en matériaux « propres », recyclés, respectueux de l'environnement.

5. Éviter de reproduire de mauvaises expériences

Le bloc de logements « Esprit Parc » rue Edmond Rostand à Borderouge.

6. Des enjeux soulevés

- La promesse « 1 arbre par habitant » apparaît trop ambitieuse pour certains, insuffisante pour d'autres.
- La création d'une entité qui pilote les aspects agricoles composée de citoyens mais surtout d'exploitants agricoles.
- La compatibilité du projet avec le BUN.



Objectif Zéro Carbone



1. Une notion trop ambitieuse

Utiliser des notions plus « réalistes » : réduction de l’empreinte carbone, tendre vers la neutralité carbone, etc.

2. Mobilité

- Dans le périmètre du projet : favoriser les mobilités douces.
- Flux de transit : faciliter les déplacements des personnes traversant la zone, créer des places de stationnement, des aires de co-voiturage, des pistes cyclables.

3. Espaces verts

- Préserver l’existant (espaces verts, bois).
- Créer de nouveaux espaces verts (1arbre/1habitant).

4. Énergie

- Étudier des solutions de production locale d’énergie, notamment pour le chauffage et l’éclairage : méthanisation, solaire, géothermie.
- S’appuyer sur l’expertise de la SCLE (Société de Construction de Lignes Electriques).
- Faire des choix dès la conception.
- Encadrer la réglementation afin de favoriser une approche plus ambitieuse que la HQE (Haute Qualité Environnementale).

5. Construction

Favoriser la création d’une « voirie écoresponsable ».

6. Production locale

- Prévoir des endroits de production locale : ruches, poulaillers.
- Favoriser la biodiversité (association d’espèces).
- Mettre en place des systèmes vertueux, type aquaponie (symbiose entre végétaux, poissons et bactéries).



Mobilités durables

ATELIER 3 Favoriser les mobilités douces

- ⊗ Favoriser les modes doux. La marche, le vélo en créent un maillage de voies dédiées permettant une circulation apaisée.
- ⊗ Développer les services aux cyclistes : parking, entretien, réparation, etc.
- ⊗ Favoriser le lien avec les transports en commun en site propre : BUN, station Borderouge et connexion vers la 3^{ème} ligne de métro.
- ⊗ Créer des points d'échanges multimodaux.
- ⊗ Optimiser et rationaliser la place de la voiture.

Et toutes vos suggestions...

PROJET bocage habité Ensemble construisons notre éco-quartier !
Paléfiat - Rives de l'Hers

toulouse métropole MAIRIE DE TOULOUSE Launaguet oppidea

1. Aménagement de la voirie

- Assurer et optimiser un maillage avec les communes alentour : L'Union / Launaguet et Aucamville.
- Anticiper les besoins de demain sachant que le projet s'inscrit sur 25 ans.
- Problème de circulation et de croisement sur le chemin de Virebent.
- Créer une coulée verte d'Ouest en Est reliant Sesquières aux Argoulets.
- Liaison entre le BUN et les autres voies (existantes et futures).
- Création d'une passerelle (Cf. celle de L'Union du Chemin de la Violette) dédiée aux piétons et vélos permettant d'enjamber L'Hers.

2. Services autour de la mobilité

- Ne pas multiplier les voies par typologie de mobilité (piétons, vélos, voitures, bus...).
- Créer des locaux sécurisés pour les vélos et vélos spéciaux dans les résidences et dans les parking-relais des métros.
- Créer des espaces de rencontres afin d'augmenter le lien social.
- Bonnes pratiques : Borderouge (Cf. Petits chemins de déambulation jusqu'au Métro avec des espaces ombragés, des bancs...) ou L'Union (Cf. chemin de la Violette).

3. Outils de mobilité

- Mise à disposition de parkings pour les vélos.
- Multiplier les points de libre-service de vélos, trottinettes.
- Mettre en place des transports en commun électriques comme des navettes sur des chemins adaptés, des triporteurs pour des livraisons mais aussi pour des transports de personnes (taxi).
- Ne pas penser qu'aux mobilités douces car certains professionnels sont obligés de travailler en voiture (infirmières, coiffeurs à domicile, artisans, livreurs...).



Le lien social



1. Créer des lieux d'échanges

- Doter le quartier d'espaces verts, accueillants pour que les gens se retrouvent.
 - Des bistros et cafés citoyens, mais aussi des équipements publics pour que les associations et les gens qui souhaitent faire vivre le quartier se retrouvent.
 - Comité de fêtes + Conseil des jeunes + Club du 3^{ème} âge.
 - Maisons des aînés / Maisons des associations / Bistrot culturel / Lieux d'écoute accueil parents enfants / une salle pour les AMAP en lien avec l'agriculture de quartier.
 - Doter le quartier de mobiliers urbains adaptés qui favorisent les échanges (des bancs, des fauteuils).
- Débat: Devons-nous créer un grand parc ou plusieurs petits parcs de quartier (et si c'est le cas quelles liaisons entre eux).*
- Doter le quartier d'infrastructures dédiées à la culture : salles de spectacle, médiathèque, ou équipements permettant d'accueillir des événements variés en faveur du lien social (bals, concerts, projections, débats, rencontres intergénérationnelles).

2. Développement des commerces de proximité

- Cinéma.
- Des petits commerces de proximité : boulangeries, épicerie, fromageries, boucheries et restaurants.
- Commerces spécialisés dans les circuits courts avec le quartier > AMAP.

3. Mixité et lien social

- Nécessité de prévoir des logements variés et de qualité. Du T1 au T6 pour donner aux gens envie de rester.
- Imposer une qualité architecturale, une bonne isolation phonique. Des installations qui respectent le patrimoine végétal existant.
- Ne pas reproduire les mêmes erreurs que dans le passé. Ne pas construire des tours.
- Créer des zones pavillonnaires et non des buildings.
- Développer les conciergeries de quartier mais aussi dans les immeubles.
- Rédiger une charte des civilités pour le quartier. Celle-ci pourrait être construite collectivement et impulser une dynamique intergénérationnelle basée sur le respect.

4. Services et équipements

- Prévoir au sein du quartier une mairie et une police de proximité.
- Besoin d'équipements scolaires et d'installations sportives (terrains de sports) en priorité.
- Un cimetière.
- Une résidence seniors intégrée au quartier.



Co-construire

ATELIER 5
Co-construire le projet

OPPIEA propose d'associer l'ensemble des parties prenantes dans une démarche innovante de **co-construction** du projet.

Co-imaginer, coproduire et co-programmer des solutions apportant un bénéfice territorial réel et immédiat aux usagers actuels et futurs du site.

Mettre en place dès le début du projet une concertation régulière pour accompagner les phases de conception, de mise en œuvre et de travaux :

- **Workshops et ateliers thématiques** de co-conception sur des sujets concrets, à court et moyen terme.
- Organisation de **balades urbaines** au cœur du site sur les chantiers à venir et en cours, apéros-maquettes.
- **Outils d'information** diffusés régulièrement.

Créer rapidement un lieu de **vie collective** et un laboratoire d'**initiatives citoyennes** pour animer le territoire et fédérer les usagers autour de projets d'urbanisme transitoire.

Les porteurs de projets de « Dessine-moi Toulouse » et OPPIEA collaboreront dans des démarches de concertation communes.

PROJET bocage habité
Paléficat - Rives de l'Hers

Ensemble construisons notre éco-quartier !

toulouse métropole MAIRIE DE TOULOUSE Launaguet oppidea

1. Faire appel au partage d'expérience

Associer les usagers / habitants des quartiers récents comme Borderouge et autres de manière à identifier, avec leur concours, les bonnes pratiques et les écueils à éviter.

2. Bien comprendre pour bien co-construire

Construire un atelier « clés de compréhension ». Les participants expriment la volonté d'avoir une mise à niveau des termes propres à l'urbanisme, un référentiel des chiffres clés exprimés : que représente un nombre de logements / hectare ? Quels sont les équipements fondamentaux pour une commune de 20 000 habitants ? L'idée est de concevoir un atelier visuel et ludique.

3. Donner un cadre précis pour définir le champ de la co-construction

Identifier dans l'aménagement du quartier de PALÉFICAT, ce qui est figé, ce qui peut être discuté et les éléments de calendrier. Ceci permettra de se centrer sur ce qui est à débattre sans se disperser.

4. Échanger, proposer, suivre

- Durant les différentes étapes/rencontres de co-construction, les participants ne seront pas toujours les mêmes. L'enjeu sera de proposer un suivi des échanges, un relevé d'informations.
 - > Les commentaires afférents,
 - > Les relevés de décisions de l'aménageur,
 - > Elle pourra également accueillir les maquettes liées à l'aménagement prévu,
 - > D'éventuelles références d'aménagement trouvées ailleurs.
- Les participants proposent la mise en place d'une **plateforme numérique**. Celle-ci accueillerait :
 - > Les comptes rendus de réunions,
 - > Des contributions en ligne,

5. Un conseil citoyen

Identifier dans l'aménagement du quartier de PALÉFICAT, ce qui est figé, ce qui peut être discuté et les éléments de calendrier. Ceci permettra de se centrer sur ce qui est à débattre sans se disperser.



Co-construire (suite)

6. Une co-construction en amont et en aval

- En amont de l'écriture des Cahiers des Charges, évoquer les points majeurs de l'aménagement.
- Offrir la possibilité de réagir en aval sur les propositions faites au niveau de l'offre retenue.

7. Anticiper les besoins des habitants futurs

- Penser dès à présent les besoins en termes de services, d'équipements... pour les futurs habitants.
- Intégrer dès à présent le projet d'habitat participatif.
- S'appuyer sur les retours d'expériences des nouveaux quartiers.



Conclusion

Les débats ont été riches et de nombreuses idées ont été formulées. Nous avons repris dans cette conclusion quelques propositions pour illustrer l'esprit des débats.



AGRICULTURE ET NATURE EN VILLE

- La nature doit pouvoir faire valoir ses droits. Elle était là avant nous. Préserver des espaces 100% naturels (non arrangés) qui cohabiteront avec des espaces naturels créés par l'homme.
- Créer une entité qui pilote les aspects agricoles, composée de citoyens mais surtout d'exploitants agricoles.



OBJECTIF ZÉRO CARBONE

- Utiliser des notions plus « réalistes » : *réduction de l'empreinte carbone, tendre vers la neutralité carbone*, etc.
- Étudier des solutions de production locale d'énergie, notamment pour le chauffage et l'éclairage : méthanisation, solaire, géothermie.



MOBILITÉS DURABLES

- Assurer et optimiser un maillage avec les communes alentour cf. : L'Union / Launaguet et Aucamville.
- Mettre en place des transports en communs électriques comme des navettes sur des chemins adaptés, des triporteurs pour des livraisons, mais aussi pour des transports de personnes (taxi).



LE LIEN SOCIAL

- Des bistrotts et cafés citoyens, mais aussi des équipements publics pour que les associations et les gens qui souhaitent faire vivre le quartier se retrouvent.
- Créer des petits commerces de proximité : boulangers, épicerie, fromagers, bouchers et des restaurants.



CO-CONSTRUIRE

- Construire un atelier « clés de compréhension ». Les participants expriment la volonté d'avoir une mise à niveau des termes propres à l'urbanisme, un référentiel des chiffres clés exprimés : que représentent un nombre de logements /hectare ? Quels sont les équipements fondamentaux pour une commune de 20 000 habitants ? L'idée est de concevoir un atelier visuel et ludique.
- Créer un conseil citoyen. Celui-ci serait composé de membres fixes et engagés dans la durée. Il s'agit pour l'aménageur d'avoir un interlocuteur référent en matière de co-construction.

Nous tenons à remercier tous les participants pour leurs contributions et leur investissement lors de ce premier atelier. Comme cela a été dit lors de cette réunion, la concertation va se poursuivre et le calendrier de travail vous sera adressé ultérieurement. Merci encore pour votre participation.

L'équipe d'OPPIEDA en charge du projet